

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Assurer et renforcer la connaissance de la réglementation et des procédures applicables aux congés liés à l'indisponibilité physique des fonctionnaires relevant du régime spécial de protection sociale
- Connaître les principes généraux du régime général applicables à la gestion des congés des agents contractuels et des fonctionnaires à temps complet

Public Visé

- Responsables et gestionnaires chargés de la gestion des congés liés à l'indisponibilité physique des fonctionnaires

Pré Requis

- Connaître le statut de la fonction publique territoriale, niveau débutant

Objectifs pédagogiques

- Assurer et renforcer la connaissance de la réglementation et des procédures applicables aux congés liés à l'indisponibilité physique des fonctionnaires relevant du régime spécial de protection sociale
- Connaître les principes généraux du régime général de la Sécurité sociale applicables à la gestion des congés des agents contractuels et des fonctionnaires à temps complet

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports conceptuels illustrés d'exemples pour faciliter l'assimilation des principes de la gestion des congés de maladie
- Exposition de cas particuliers et partage d'expérience dans le cadre d'instruction des dossiers
- Questions analysées par l'animateur qui propose des solutions adaptées aux attentes de chacun
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Parcours pédagogique

• Régime spécial des fonctionnaires territoriaux

- Principe de l'aptitude physique
 - . Agents concernés
 - . Appréciation de l'aptitude physique au recrutement et en cours de carrière
- Indisponibilité physique : les différentes protections
 - . Congés de maladie ordinaire, longue maladie, longue durée (définition, conditions)
 - . Congé pour invalidité temporaire imputable au service (définition, conditions)
 - . Rôle du conseil médical
- Fin des congés de maladie
 - . Aptitude à la reprise (dans les mêmes fonctions, aménagement de poste, temps partiel thérapeutique, reclassement)
 - . Inaptitude temporaire ou définitive (disponibilité d'office, retraite pour invalidité ; licenciement pour inaptitude)
- Droits et obligations des agents en congés de maladie
 - . Régime indemnitaire, congés annuels, carrière...

• Régime général : principes généraux applicables aux contractuels et aux fonctionnaires à temps non complet

Qualification Intervenant.e.s

- Fonctionnaire expert en statut de la fonction publique

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

21.00 Heures

3 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 1 870.00

Inter Adhérent (Par personne) : 1 740.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org